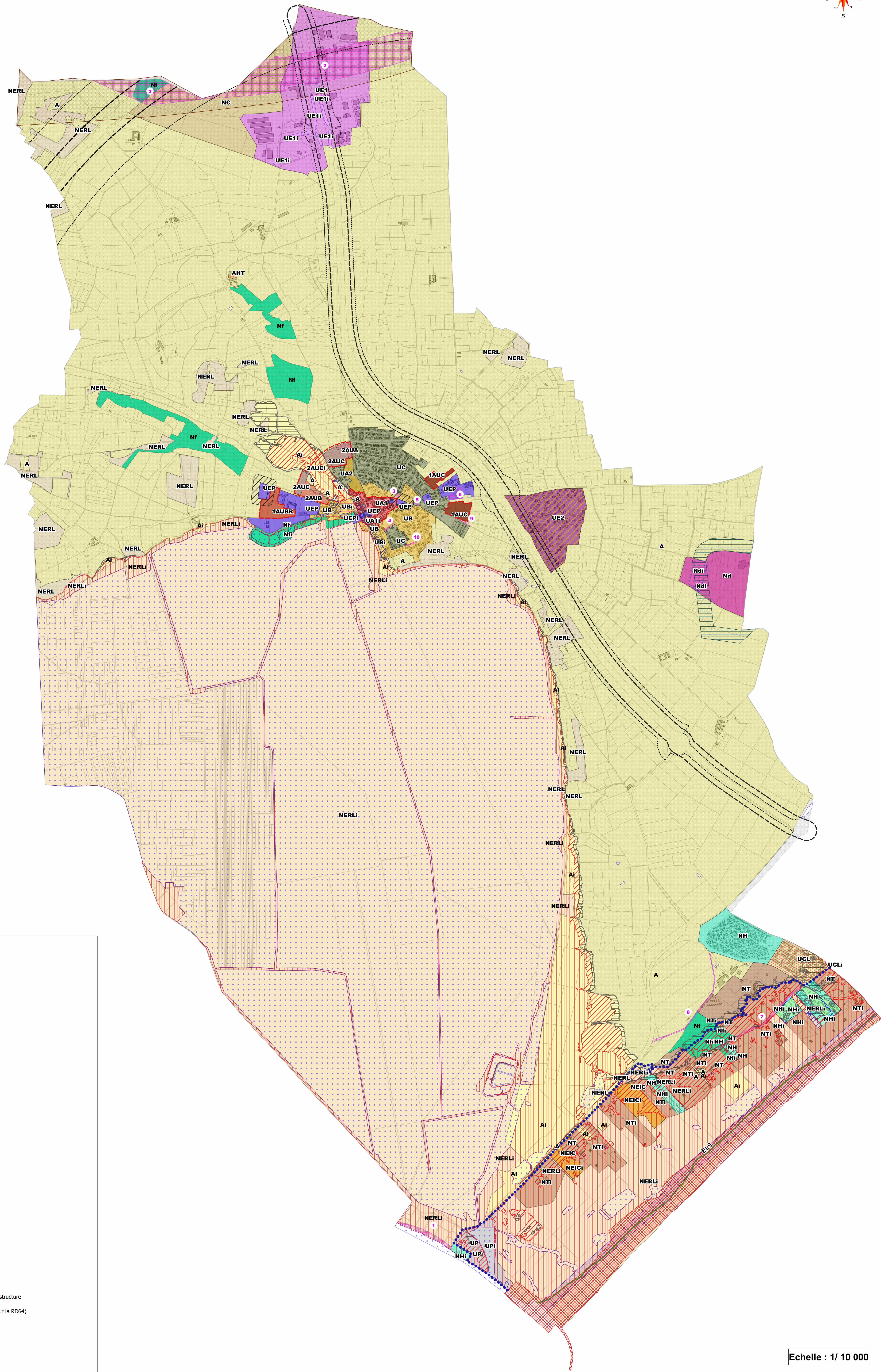
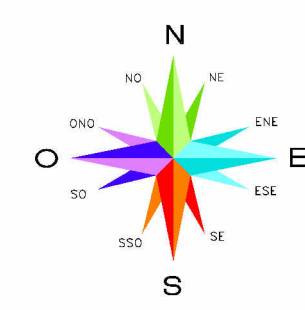
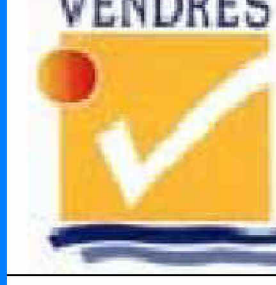




Echelle : 1/ 10 000

LEGENDE

- Zones urbaines :
- UA1
 - UA2
 - UB
 - UC
 - UCL
 - UE1
 - UE2
 - UEP
 - UP
 - 1AUBR
 - 1AUC
 - 2AUA
 - 2AUB
 - 2AUC
- Zones naturelles et Agricoles :
- A
 - AHT
 - NC
 - Nd
 - Nf
 - NH
 - NEIC
 - NERL
 - NT
- PPRI approuvé le 10/07/2017 :
- Zone rouge de déferlement Rd
 - Zone rouge naturelle Rn
 - Zone rouge urbaine Ru
 - Zone rouge de précaution Rp
 - Zone bleue urbaine Bu
 - Zone de précaution urbaine Zpu
 - Zone de précaution résiduelle Z1
 - Zone de précaution élargie Z2
 - Lit mineur et surface en eau
 - Emplacements réservés
 - Limites OAP
 - Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieur de la chaussée de l'infrastructure
 - Amendement Dupont au titre de l'article L111.1.4 : (100m pour l'Autoroute A9 et 75m pour la RD64)
 - Bandes des 100 m - Loi Littoral
 - délimitation proche du rivage
 - Zone de Passage Préférentielle liée à la ligne TGV
 - Zone de Protection des habitations de 100m au titre du Code de l'Urbanisme
 - Périmètre d'interdiction de forage destiné à l'arrosage ou alimentation en eau potable dans un rayon de 50m autour du cimetière
 - Bâti
 - Parcelle



DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE VENDRES

3.1

André Berthier
AS
Propriété



PLAN LOCAL D'URBANISME SOUMIS A
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE



PLAN DE ZONAGE

Maitre d'ouvrage :
COMMUNE DE
VENDRES

Echelle : 1/10 000

Vendres
le :
Signature :

Fav. 2020	DATE D'APPROBATION DU PLU LE 21 MARS 2020	CBS	APLUA	4

OPOIBI
INNOVATION

BZ-06363

11A/Bonnet/Bonnet/BZ-06363 PLU-AS-APP

134, place des Arènes
34 037 BEZIERS CEDEX
Tél : 04 67 09 26 19
Fax : 04 67 09 26 19
Email : info@opoibi.fr

Emplacements réservés :

Numéro	LIBELLÉ	Superficie en hectares	Bénéficiaire
1	Zone pour entretien et passage	1.03	Commune
2	Ligne ferroviaire nouvelle - P10	0.76	Réseau Ferret de France
3	Ligne ferroviaire nouvelle - P10	30.69	Réseau Ferret de France
4	Création d'un parking Avenue Bel Air	0.1	Commune
5	Élargissement de la zone "Les Carrières" et stationnements (sur 4m de large)	0.06	Commune
6	Création d'un cheminement doux sur la RD27	0.02	Commune
7	Extension du collège et de ses infrastructures	0.02	Le Département
8	Élargissement du chemin des Horreux	0.06	Commune
9	Création d'une connexion vici	0.13	Commune
10	Création d'un maillage inter-quartier	0.06	Commune

Echelle : 1/ 4 000